

PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Cergy-Pontoise, le

31 OCT. 2016

Service de l'urbanisme  
et de l'aménagement durable

Pôle risques et bruit

Affaire suivie par Juliette MALINGRE  
Tél. : 01.34.25.24.91  
juliette.malingre@val-doise.gouv.fr  
SUAD/PreB/JM/2016- ~~63A~~

Le préfet du Val-d'Oise

à

Mesdames et Messieurs les membres titulaires de la  
commission départementale des risques naturels  
majeurs.

Mesdames et Messieurs les représentants de  
l'administration

**Objet** : Invitation à la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs (CDRNM) du  
16 décembre 2016.

Par arrêté préfectoral n°12784 modifié, vous avez été désigné membre de la  
Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs.

Je vous invite donc à participer ou à vous faire représenter à la réunion de cette  
commission, qui se tiendra le :

**Vendredi 16 décembre 2016  
à 15h  
en Préfecture du Val-d'Oise  
Salle Van Gogh (1er étage – Tour Sud)**

L'ordre du jour de cette réunion, sous réserve de modification ultérieure, sera le suivant :

- 1/ Information sur le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) dit  
Fonds Barnier
- 2/ Information sur les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- 3/ Présentation de l'action du Référent Départemental Inondation au cours de l'épisode  
d'inondation du printemps 2016.

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer votre présence.<sup>1</sup>

Le préfet  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général

Daniel BARNIER

<sup>1</sup> Confirmation par courriel à l'adresse suivante [juliette.malingre@val-doise.gouv.fr](mailto:juliette.malingre@val-doise.gouv.fr), si possible avant le 2 décembre 2016.